

# Formation à la gestion de l'évacuation

## Présentation de la formation :

Cette formation a pour objectif de faire connaître et comprendre aux participants responsables de la prévention du risque incendie les principes de propagation du feu et leur apporter toutes les compétences nécessaires pour maîtriser parfaitement la gestion d'évacuation en cas d'incendie dans l'établissement

**Objectif :** Connaissance du signal d'alarme, des cheminements et de la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation. Désignation du personnel, connaissance de leurs missions, des techniques et des consignes d'évacuation. Formation obligatoire relevant de l'article R4227-39 du Code du Travail et des arrêtés du 25 juin 1980 (règlement de sécurité en ERP) et du 30 décembre 2011 (règlement de sécurité en IGH)

**Prérequis :** aucun

**Public :** Toute personne

## **Compétences visées :**

- ✓ Comprendre les enjeux de l'évacuation
- ✓ Connaître les types de risques
- ✓ Maîtriser les techniques d'évacuation.

**Les moyens humains :** Formateur-expert en risque incendie.

## **Evaluation finale :**

Attestation de stage.

**Recyclages :** tous les ans

**Délai d'accès - calendrier :** En fonction du nombre de candidats. **Planning des sessions consultable sur :**

<https://tonnerre-formation.com>

## Le programme :

### Partie théorique :

- Objectif de la prévention
- Le triangle du feu
- Les classes de feux
- Les modes de propagation
- Les missions du chargé d'évacuation (pour mémoire)
- Les missions des serre-files
- Les missions des guides
- Les modalités de l'alarme, de l'alerte et de la mise en sécurité
- Technique générale de l'évacuation
- Les techniques spécifiques à l'établissement
- signalisation, balisage, consignes et plan d'évacuation.

### Partie pratique :

- visite de l'établissement et reconnaissance des itinéraires (signalisation, balisage, consignes...)

**Durée :** 3 heures

**Effectif :** 12 personnes maximum